

DE L'ŒUVRE DES CRÈCHES AU PLANNING FAMILIAL

Femmes et Associations à Aix-en-Provence de 1901 à 1970

Le travail présenté ici est le fruit d'une recherche exploratoire entamée, il y a moins d'un an, à la demande du collectif d'associations féminines aixoises réunies pour la commémoration du centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901. Il n'existe, à notre connaissance, aucune étude spécifique sur les femmes et sur les associations féminines à Aix au XX^e siècle¹ et notre enquête, que nous espérons bien poursuivre, reste pour le moment partielle. Pour la mener, nous avons exploité des documents d'archives publiques, notamment les dossiers d'anciennes associations déposés aux Archives départementales² et à la sous-préfecture d'Aix, ainsi que la presse locale, essentiellement *Le Mémorial d'Aix*. Nous avons également recueilli des témoignages oraux sur des associations créées à Aix en 1960 et 1970 : ceux de Jeanne Mazel et de Mireille Ferrat sur la création du groupe Jeunes Femmes et celui de Marie-France Coulet sur celle du « Planning Familial ». Nous avons aussi eu la chance de pouvoir rencontrer deux anciennes résistantes, Yvette Impens et Andrée Gravette, dont les témoignages sont aujourd'hui particulièrement précieux. Trois associations fondées à Aix avant 1970 et qui existent toujours, – le Planning Familial, l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) et l'Association Française des Femmes Diplômées d'Université (AFFDU) – n'ont conservé que de rares documents de leurs débuts. Cette enquête a aussi été l'occasion de sensibiliser les associations féminines à la nécessité de conserver leurs archives.

1. À l'exception du travail de Philippe VAUDOUR, *Pouvoirs municipaux et enseignement secondaire féminin à Aix de 1880 à 1910*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1993, qui traite aussi du début du siècle, je n'ai rencontré aucune étude pourtant exclusivement sur les femmes à Aix au XX^e siècle.

2. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (AD-BdR), 4 M 636-637.

En 1901, la ville d'Aix-en-Provence compte 24 861 habitants, une population qui n'a pratiquement pas augmenté en un siècle. Tout près de Marseille en plein essor, la ville d'Aix reste encore la « belle endormie » pratiquement jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale. En 1945, alors que d'anciennes résistantes sont les premières femmes élues au Conseil municipal, Aix compte 46 000 habitants. Sa croissance va s'intensifier après 1954, avec l'arrivée des premiers rapatriés des anciennes colonies, d'Indochine puis d'Afrique du Nord, puis celle des ingénieurs de Cadarache et de Fos-sur-Mer. Au début des années 1970, la vieille cité aixoise a atteint et dépassé les 100 000 habitants³ et poursuit sa croissance. C'est au moment de cet essor démographique, coïncidant avec le renouveau des mouvements féministes dans toute la France, que nous avons arrêté notre enquête.

La loi de 1901 sur les associations et son décret d'application, promulgué en septembre de la même année, sont davantage évoqués dans la presse locale pour les limites qu'ils imposent aux congrégations religieuses que pour les possibilités qu'ils ouvrent à la vie associative. Quinze congrégations féminines sont alors établies à Aix et plusieurs d'entre elles, notamment les Ursulines et les Religieuses du Saint-Sacrement, sont enseignantes⁴. À l'encontre des congrégations masculines qui, après 1901, sont toutes obligées de demander leur agrément, les congrégations féminines sont généralement tolérées tacitement et continuent leurs activités. Ainsi à Aix, elles vont contribuer à l'éducation d'une grande partie des jeunes filles qui deviendront membres et dirigeantes des mouvements féminins locaux. Face aux écoles religieuses, les premiers cours secondaires publics pour jeunes filles ont du mal à s'implanter.

1901, INAUGURATION DU PREMIER COLLÈGE DE JEUNES FILLES

À Aix, pour l'histoire des femmes, l'année 1901, est d'abord celle de l'inauguration du premier Collège public de jeunes filles.

Six ans après la loi Camille Sée instaurant un enseignement secondaire laïque pour les filles⁵, un premier Cours secondaire de filles est ouvert à Aix en 1886, dans l'ancien couvent des frères prêcheurs. La ville, dont l'ancien Collège de garçons a laissé sa place au Lycée Mignet en 1890, possède alors une École normale d'instituteurs, fondée en 1836, et une École normale d'institutrices fondée en 1843, la même année que l'École des Arts et Métiers.

3. Pour les données démographiques, Georges GRANAL, « Le XX^e siècle, permanence et mutations », dans *Histoire d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, 1977, p. 323-324.

4. Maurice GONTARD, « Au XIX^e siècle, une ville endormie », dans *Histoire d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, 1977, p. 310-311.

5. L'enseignement secondaire défini par la loi Camille Sée fixe des programmes différents pour les filles: il n'inclut ni le latin ni grec, ni philosophie. Il dure cinq ans au lieu de sept pour les garçons, il ne prépare pas au baccalauréat et ne permet pas d'entrer à l'université.

Cette dernière n'accueille pas de filles, pas plus que les Facultés de droit et de lettres qui, au début du siècle, comptent près de 450 étudiants. Cinq ans après son ouverture, le Cours secondaire, agrandi, est transformé en Collège de jeunes filles. Son inauguration, en août 1901, est relatée dans *Le Mémorial d'Aix*⁶. On apprend ainsi que, depuis sa création, il est dirigé par mademoiselle Marie Platel, ancien professeur à l'École Normale qui vit dans l'enceinte du collège avec sa famille⁷. Elle en avait d'abord été nommée administratrice et avait démarré avec dix-neuf élèves, mais, ajoute *Le Mémorial d'Aix*: « Ces dix-neuf élèves étaient précisément les filles de nos plus hauts fonctionnaires, de nos premiers magistrats, de nos notabilités politiques, et c'est ainsi que, un peu comme l'Académie française, le cours secondaire eût, en commençant quelque chose d'un salon⁸. » En 1901, il compte cent cinquante élèves et cinq ans plus tard, l'établissement est transformé en Lycée de jeunes filles avec près de trois cents élèves. Concurrencé par les établissements catholiques, il va cependant mettre du temps à s'imposer, même si l'enseignement y est réputé meilleur que dans les écoles libres.

En ce tout début de siècle, davantage encore que l'enseignement, l'assistance et de la bienfaisance sont presque totalement pris en charge par les religieuses. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul et celles de Saint-Joseph prennent en charge les tout petits et les orphelins, les Petites sœurs des pauvres s'occupent de l'Hospice des vieillards et les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve ont en charge les incurables. Plusieurs établissements religieux sont présidés par des laïques: l'Œuvre de la Providence par Madame Cabantour, l'orphelinat Notre-Dame par Mademoiselle Rostan d'Abancourt. L'Œuvre des crèches est présidée par la Marquise de Chénérilles, et Madame Ernest de Guillibert y est trésorière. La Comtesse Mougins Roquefort préside pour sa part le groupe des Dames de charité⁹. On retrouvera plusieurs de ces nobles dames dans les premières associations aixoises régies par la loi de 1901.

LES PREMIÈRES ASSOCIATIONS FÉMININES RÉGIÉS PAR LA LOI DE 1901

L'Œuvre des Crèches, déclarée au Journal officiel du 3 mars 1905 est la première association féminine aixoise dont les statuts sont conservés aux

6. « Notre Collège de jeunes filles », *Le Mémorial d'Aix*, 25 août 1901.

7. Le dénombrement de la population de 1901 (AM Aix, FI, article 29), permet de préciser le nombre de personnes qui habitent et travaillent dans le Collège de jeunes filles de la place des Prêcheurs: 5 personnes de la famille Platel: Philippine, 81 ans; sa fille Marie, âgée de 54 ans, directrice du Collège; son autre fille Eugénie, âgée de 53 ans; sa petite fille Eugénie, âgée de 11 ans et son petit fils Jean âgé de 9 ans. Toujours dans l'enceinte du Collège, on compte encore onze femmes célibataires, dont 7 maîtresses âgées de 21 à 51 ans, et 4 domestiques âgées de 18 à 41 ans. Ces informations nous ont été aimablement communiquées par Nathalie Ostrout, que je remercie.

8. Cf. note 6.

9. *Tout Marseille et Tout Aix*, 1901, p. 433.

Archives Départementales des Bouches-du-Rhône¹⁰. Ces statuts précisent qu'elle est dirigée par un « Conseil de dames » et que l'association demande chaque année une allocation de fonctionnement à la Mairie et au Conseil Général. Elle est présidée par la Marquise de Chénerilles, la Comtesse de Vogüé en est vice-présidente, Madame A. Castellan secrétaire, et Madame B. Coirart d'Astros, trésorière. Quatre ans après la loi invitant les associations qui le voudraient à se déclarer, et au moment de la loi de la séparation de l'Église et de l'État, elle illustre le passage d'une œuvre religieuse catholique qui existait avant 1901 à une association laïque ouverte à des enfants des deux sexes, de tous les cultes. Elle garde le nom de l'ancienne œuvre, la même présidente et continue à fonctionner dans le couvent des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, 4 rue Matheron, où trois religieuses et deux laïques s'occupent d'une soixantaine d'enfants douze heures par jour. Cette association est encore signalée dans le guide de la ville en 1931.

Tandis que l'action de l'Œuvre des crèches est toujours d'actualité, la seconde association féminine dont les statuts sont conservés aux Archives Départementales nous apparaît aujourd'hui bien désuète. Il s'agit de « La Grande Mutuelle Mariage » déclarée au Journal Officiel du 2 août 1907¹¹ qui a pour but la constitution d'une dot aux jeunes filles. Un livret accompagnant sa déclaration précise que la société, qui a son siège social au 44 Cours Mirabeau, dans les locaux de « La Grande Mutuelle Vie », opère en France et dans les Colonies. Selon son âge, chaque adhérente, à partir de 3 ans (sic!) verse une souscription annuelle qui augmente avec l'âge : elle est de 5 Francs à 3 ans, 20 à 15 ans, 149 Francs à 27 ans et 300 à 28 ans. La Grande Mutuelle Mariage ne prend plus d'adhérente après 28 huit ans, un âge sans doute trop vénérable pour trouver un mari en 1907!

La presse signale en 1902 la naissance de la section aixoise de la Société de la Croix-Rouge Français sous l'égide de l'Union des Femmes de France¹² et une association des « Dames d'Aix », présidée par Mademoiselle Rocheblanc en 1910¹³. En 1910, on note également l'existence à Aix de deux bureaux de placement féminins, l'un dirigé par Madame Jourdan et le second, « l'Œuvre des servantes », dirigé par les sœurs de Sainte-Marthe (rue du 4-Septembre).

10. AD-BdR, 4 M 637 : dossier de « L'œuvre des crèches ». Une seule association aixoise a déposé ses statuts avant elle, il s'agit de l'association mixte des « Pères et mères de familles d'Aix » qui l'a fait en 1904.

11. AD-BdR, 4 M 636, dossier de l'association « La Grande Mutuelle Mariage ».

12. « Échos artistiques », *Le Mémorial d'Aix*, 27 mars 1902.

13. *Indicateur Marseillais*. Annuaire des Bouches-du-Rhône, 1910, p. 1136.



Statuts de l'Œuvre des Crèches

- 11 FEV 1966
- Article 1^{er} Le but de l'œuvre des Crèches est de recevoir, pour la journée, dans un local désigné à cet effet, les petits enfants des deux sexes, appartenant à des parents pauvres, obligés de travailler pour gagner leur vie.
- Article 2 Le local, aménagé tel qu'il est actuellement permet de recevoir une soixantaine d'enfants.
- Article 3 Ils arrivent à 7^h du matin, et restent à 7^h du soir; ils sont appropriés et changés de linge; on leur donne 2 potages par jour du lait et quelques légumes cuits aux plus âgés.
- Article 4 On reçoit ces enfants, dès l'âge de 15 jours, jusqu'à l'âge de 4 ans accomplis.
- Article 5 On reçoit les extraits légitimes et naturels, ainsi que les enfants de tout cette
- Article 6 Les extraits de naissance et de baptême ne sont nullement exigés pour l'admission des enfants. On prend simplement l'adresse des parents qui les apportent.
- Article 7 Trois sœurs de St Vincent de Paul, (dont une préposée à la cuisine) et deux sœurs laïques s'occupent à soigner ces enfants.
- Article 8 Un médecin, qui est actuellement M^{re} Gabel, visite la crèche régulièrement une fois par semaine, afin de se rendre

" LA GRANDE MUTUELLE-MARIAGE "

ASSOCIATION POPULAIRE

Créée en conformité de la loi du 30 Juillet 1901
dans le but de constituer une dot aux jeunes filles.

STATUTS

CHAPITRE I^{er}

But. — Siège Social. — Dénomination. — Durée.

ARTICLE PREMIER. — Il est formé sous la dénomination de « *la Grande Mutuelle-Mariage* », une société basée sur le principe de la Mutualité.

ART. 2. — « *La Grande Mutuelle-Mariage* » a pour but de constituer une dot aux jeunes filles.

ART. 3. — Le siège social est à Aix-en-Provence, 44, cours Mirabeau, au siège social de « *la Grande Mutuelle-Vie* ».

ART. 4. — La durée de « *la Grande Mutuelle-Mariage* » est illimitée.

ART. 5. — La Société opère en France et dans les Colonies.

CHAPITRE II

Composition et organisation financière.

ART. 6. — « *La Grande Mutuelle-Mariage* » est ouverte aux personnes du sexe féminin, âgées de 3 ans au moins et de 28 ans au plus, filles ou veuves, fran-



L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Entre les deux guerres, nous avons pu noter la création de trois nouvelles associations dont les buts sont tout à fait différents de ceux évoqués jusque là : l'une propose pour la première fois des activités de scoutisme aux jeunes filles, et les deux autres demandent le droit de vote des femmes.

En 1929, les Guides de France proposent des activités de loisir aux jeunes filles de bourgeoisie catholique aixoise, puis, au tournant des années trente apparaissent les premières associations de suffragettes à Aix : d'abord l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF), de tendance radicale, et l'Union Nationale pour le Vote des Femmes (UNVF), plus réformiste.

La naissance des Guides de France en 1929

Les Guides de France (GDF), créés à l'initiative de quelques femmes catholiques laïques en 1923, sont le premier mouvement de scoutisme féminin catholique qui voit le jour en France. Il est créé indépendamment de l'église, tout en recevant l'accord de plusieurs ecclésiastiques. Les autorités catholiques, qui avaient été les dernières, après les protestantes et les juives, à adhérer, en 1920, à la Fédération des Scouts de France pour les garçons, resteront encore quelques années réticentes au scoutisme féminin. Les GDF se constituent en association en 1930, sept ans après leur création. Les Guides proprement dits regroupent les filles de 12 à 16 ans en « compagnies », tandis que les Jeannettes regroupent les plus jeunes en « rondes » et les Guides aînées, regroupent les anciennes guides de 17 à 21 ans en « feux ».

A Aix, où l'histoire des Guides de France a été étudiée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise qui s'est intéressé à l'ensemble du département¹⁴, les premières troupes commencent à fonctionner en 1929 sans l'agrément de l'archevêque, Monseigneur Rivière. Ce n'est qu'après son décès que son successeur, l'archevêque Emmanuel Coste, leur donne son autorisation. Entre 1930 et 1939, treize cheftaines animent les troupes des Guides aixois. Parmi elles les trois sœurs Coirard, Suzanne, Renée et Marguerite, sont particulièrement actives. Les autres cheftaines sont Marie Bry, France Charpin, Germaine Montvallon, Germaine Meurisse, Marie-Madeleine Rauque, Mireille Raynaud et Henriette et Geneviève Roux. Pour les plus anciennes cheftaines interrogées par Nathalie Lagaude, il ne fait pas doute que leur passage aux GDF a été émancipateur. Au plan national, comme au plan local, les fondatrices des GDF ont eu à lutter pour imposer aux autorités religieuses le bien fondé d'un scoutisme féminin. Ce faisant, elles ont effectivement contribué d'abord à s'affirmer elles-mêmes, mais surtout à ouvrir à de jeunes catholiques, des espaces de liberté et d'expression qu'aucune autre structure ne pouvait leur offrir à l'époque.

14. Nathalie LAGAUDE, *Histoire des Guides de France durant l'entre deux guerres dans les Bouches-du-Rhône*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1999.

Les associations de suffragettes au début des années trente: UFSF et UNVF

À la même époque, d'autres associations féminines aixoises s'engagent, tardivement, dans le combat pour le droit de vote de toutes les femmes: la première section de suffragettes, celle de l'UFSF, est créée presque vingt ans après son homologue marseillaise.

L'année 1931 est un tournant décisif pour les mouvements suffragistes aixois avec la tenue, les 21 et 22 mars, du huitième Congrès de la Fédération Féministe du Midi dans la cité. Ce Congrès de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes, annoncé par *Le Petit Marseillais*, se tient dans les murs même de la mairie d'Aix, dans la prestigieuse salle des États Généraux¹⁵.

À Marseille, une section locale de l'UFSF avait été fondée en 1912 par Laure Julien-Beddouckh¹⁶. Douze ans plus tard, elle est secrétaire générale de la Fédération Féministe du Midi regroupant les sections UFSF de la région. Depuis sa création, la Fédération est présidée par la Marseillaise Joséphine Collombel, une militante féministe de premier plan.¹⁷ En 1931, Madame Collombel ne se représente plus à la tête de la Fédération Féministe du Midi, et le Congrès d'Aix est aussi l'occasion de fêter la fin de son mandat. Le programme public de la seconde journée du Congrès propose un historique de l'association l'Entraide Féminine par Madame Bohler de Marseille. Après le banquet à l'Hôtel Nègre Coste en l'honneur de Madame Collombel, la secrétaire générale, Laure Jullien-Beddouckh, et la secrétaire-adjointe de la Fédération Féministe du Midi, Madame Segond, également secrétaire générale de la section d'Aix, présentent le rapport moral de la Fédération¹⁸. À la même date, l'UFSF tient une permanence 16 rue Venture, pour fournir des informations et recueillir des adhésions.

Le Mémorial d'Aix, qui n'a pas annoncé le Congrès de la Fédération Féministe, ouvre ses colonnes quelques semaines plus tard à l'Union Nationale pour le Vote des Femmes (UNVF), concurrente réformatrice de l'UFSF. En mai 1931, un long article de Marie Louise Laval se fait l'écho d'une « Causerie féminine » parisienne chez la vicomtesse Curial sur « La dignité sociale de la femme française »¹⁹. Quelques mois plus tard, le journaliste, Georges Reynald, également favorable au droit de vote des femmes, ne se fait cependant pas d'illusions quant aux chances du projet présenté pour la troisième fois au Sénat par la présidente de la Fédération Nationale des

15. « Deuxième journée du Congrès Féministe à Aix », *Le Petit Marseillais*, 23 mars 1931.

16. Florence BERGEOT, « Laure Beddouckh et la naissance du Soroptimist Club », *Marseille*, n° 166, 1993, p. 88-93.

17. En 1925, c'est Joséphine Collombel qui avait appelé les Marseillaises à s'inscrire sur des registres préfigurant les listes électorales. Voir Arnault MASSON et Éliane RICHARD, « Collombel-Pagnol Joséphine », dans *Marseillaises, vingt-six siècles d'histoire*, Aix-en-Provence, 1999, p. 78-79.

18. « Huitième Congrès de la Fédération Féministe du Midi », *Le Petit Marseillais*, 21 mars 1931.

19. Marie Louise LAVAL, « Causerie féminine », *Le Mémorial d'Aix*, 31 mai 1931.

Femmes, Madame Théodore Lescouvé²⁰. Il n'a pas tort, car le projet d'accorder aux Françaises le droit de suffrage est à nouveau ajourné.

Mais les suffragettes ne désarment pas et, après l'UFSF, l'UNVF va également s'implanter à Aix. Elle envoie pour cela sa présidente, la duchesse de la Rochefoucauld pour une conférence qui a lieu le dimanche 20 novembre 1932 dans la salle des mariages à la mairie.²¹ Quelques jours après sa conférence sur le thème « Les progrès accomplis dans la question du vote féminin », un groupe local de l'UNVF est créé à Aix. Il est rattaché à la section marseillaise, sous la présidence commune d'Agnès de Jessé-Charleval²². La vice-présidente du comité aixois, la Marquise de Mazan, reçoit les nouvelles adhérentes le samedi après-midi, 35 rue Roux-Alphéran²³.

La présidente nationale de l'UNVF et d'autres membres du Comité directeur reviennent donner des conférences à Aix. Ainsi, le dimanche 19 novembre 1933, la conférence de Madame Gastaldi-Brame qui traite « De la femme et la France » est présentée par maître Alfred Jourdan, ancien bâtonnier, en la salle des mariages de la mairie d'Aix. A cette date, une permanence de l'UNVF se tient de 11 h 30 à 12 h 30 les deuxième et quatrième mercredi du mois, au premier étage du n° 8 de la place des Prêcheurs.²⁴

La création de l'Entraide Féminine d'Aix en 1932, dix-sept ans après Marseille

Lors du Congrès féministe qui s'était déroulé en mairie d'Aix en mars 1931, Madame Bohler était venue de Marseille présenter l'association de l'Entraide Féminine²⁵ fondée dans la cité phocéenne pendant la guerre en 1915, pour secourir les veuves et leurs enfants. Après 1918, elle devint une association éducative reconnue d'utilité publique. Elle développe de nombreuses sections et devient une des plus importantes associations féminines de la ville entre les deux guerres. Elle adhère à l'UFSF dès 1918, et participe à ses congrès. C'est après celui de 1931 que se constitue, sur le même modèle que l'association marseillaise, l'Entraide Féminine d'Aix qui se déclare en sous-préfecture en 1932²⁶. Le préambule de sa déclaration stipule que : « La Société de l'Entraide Féminine a pour but de développer l'esprit de solidarité entre les femmes, d'encourager et de faciliter le travail féminin, de procurer aux femmes du travail, de leur trouver une situation ou des places, de leur fournir l'aide morale, l'appui les conseils, les consultations dont elles pourront avoir besoin [...], enfin d'organiser toutes les branches de l'activité

20. Georges REYNALD, « Le vote des femmes », *Le Mémorial d'Aix*, 6 mars 1932.

21. « Pour le vote des femmes », *Le Mémorial d'Aix*, 20 novembre 1932.

22. Eliane RICHARD, « Jessé-Charleval Agnès (de) », dans *Marseillaises*, op. cit., p. 137-138.

23. « Le vote des femmes », *Le Mémorial d'Aix*, 27 novembre 1932.

24. « Le vote des femmes - Union Nationale pour le Vote des Femmes. Défense des intérêts Féminins Familiaux et Professionnels », *Le Mémorial d'Aix*, 26 novembre 1933.

25. Eliane RICHARD, « L'Entraide féminine à Marseille », *Marseille*, n° 166, 1993.

26. Sous-préfecture d'Aix, dossier 807/32.

féminine qui seront approuvées par le Conseil d'Administration.²⁷ » Elle a son siège rue Mazarine, chez sa Présidente, la Baronne René Guillibert de la Lauzière. Ses vice-présidentes sont la Comtesse Charles de Mougins Roquefort et Madame Michel Clerc. L'Entraide Féminine d'Aix met en place plusieurs sections : Travail et placement, Allocations et affaires administratives, Recherche des réfugiés, Cours de coupe et couture, Questions juridiques et Vente d'objets confiés. Elle tient une permanence le jeudi de 10 h à midi et de 2 heures à 6 heures, Librairie du Palais, place du Palais²⁸. Au printemps 1932, « L'Entraide féminine d'Aix [...] dont le but est de venir discrètement en aide aux personnes momentanément gênées, organise les 19 et 20 mai une vente publique dont les bénéfices seront exclusivement reversés à l'œuvre d'entraide. Cette manifestation tiendra ses assises dans le jardin du Museum, boulevard du Roy René où seront réunis un certain nombre de comptoirs. Nous faisons un appel pressant auprès de nos lecteurs en faveur de cette œuvre aixoise si intéressante à laquelle se dévouent nombre de nos concitoyennes qu'anime le véritable esprit de charité : celui qui tend à apporter une aide d'autant plus touchante qu'elle reste anonyme.²⁹ »

À Marseille, au début de la Seconde guerre mondiale, l'Entraide Féminine adhère au Collectif National des œuvres de guerre, puis cesse ses activités à la fin de la guerre³⁰. Nous n'avons pas d'informations sur le devenir de l'Entraide Féminine d'Aix, mais on peut supposer qu'il a été similaire à celui de sa grande sœur marseillaise.

À la veille de la guerre, l'UFSF est toujours active à Aix. Elle est présidée par l'avocate Marie-Thérèse Lansac, et lors de son assemblée générale de 1939, Mesdames Reboul et Touron y sont élues pour trois ans au Comité Directeur.³¹ Les mois suivants Madame Schuler y donne des conférences sur « Les cantines scolaires », puis sur « L'Alcool, fléau social »³², tandis que Madame Grivel intervient sur « Les Prostituées ».³³ L'Union des Femmes Françaises, qui a la charge de la Croix-Rouge, fait également publier le compte rendu de son assemblée générale de 1939, signalant le départ de sa présidente, Madame Joseph Segond, dont l'époux, professeur, est muté, et son remplacement par Madame Léon Marin, jusque là vice-présidente³⁴.

27. Déclaration de constitution de l'Entraide Féminine, *op. cit.*

28. *Le Mémorial d'Aix*, 15 janvier 1933.

29. *Le Mémorial d'Aix*, 14 mai 1933.

30. Eliane RICHARD, « L'Entraide féminine à Marseille », *Marseille*, n° 166, 1993,

31. *Le Mémorial d'Aix*, 5 février 1939.

32. *Le Mémorial d'Aix*, 28 février 1939.

33. *Le Mémorial d'Aix*, 25 juin 1939.

34. *Le Mémorial d'Aix*, 2 juillet 1939.

DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

Deux ans plus tard, alors qu'Aix est occupé par les Allemands, l'Assemblée générale de la Croix Rouge a un Président, M. de Campou de Grimaldi Régusse, et deux vice-présidentes, Mesdames Jourdan et Hennebelle.³⁵ C'est aussi pendant l'occupation que, pour la première fois, des femmes sont invitées à siéger dans les conseils municipaux. Mademoiselle Jourdan est la première femme nommée à la municipalité d'Aix au sein de la Délégation spéciale mise en place par Vichy jusqu'en août 1944³⁶. À la même époque, d'autres Aixaises s'engagent dans la Résistance.

Parmi elles, nous avons eu le plaisir de rencontrer, Yvette Impens et Andrée Gravette, fort alertes pour leurs 87 et 83 ans respectifs.

Yvette Dedieu épouse Impens est née à Aix en 1914. En 1939, elle travaille comme Secrétaire médicale à l'Hôpital psychiatrique de Montperrin. « Lorsque la guerre éclate, nous dit-elle, j'aurais été un garçon, c'est sûr je me serais engagée, pour défendre mon pays contre les Allemands qui avaient tué mon père. Je n'ai pas été élevée dans l'amour des Allemands ! »

En 1942, quand Aix est occupé par les Allemands, le directeur de l'Hôpital Montperrin nommé par Vichy dresse une liste de personnel indésirable sur laquelle elle figure. Plutôt que de se faire licencier, elle demande une mise en disponibilité et cherche à rejoindre la Résistance. « Mais, dit-elle, mais ce n'était pas si facile. Tout le monde se méfiait de tout le monde, les gens évitaient d'en parler, et après avoir décidé de rejoindre la Résistance, il m'a fallu plusieurs mois avant de vraiment y entrer. J'ai rejoint les premiers mouvements de Résistance à Istres. Au début, j'ai distribué des tracts, des journaux clandestins, *Combat*, *L'Humanité*, *Témoignage chrétien*³⁷. » Sous le surnom de Gaby, elle est agent de liaison de Max Juvénal³⁸, chef régional R2, d'avril 1944, jusqu'à la Libération d'Aix, le 21 août 1944. Elle même nous dit : « Nous les femmes, les bas niveaux de la Résistance, on n'a pas considéré notre participation comme une action d'éclat³⁹. »

C'est ce que nous déclare également Andrée Gravette qui fut, elle aussi, agent de liaison aux MUR en 1944. Née à Nice en 1917, elle a dix ans lorsqu'elle s'installe avec sa famille à Aix. Elle y poursuit ses études jusqu'au certificat d'études, puis travaille à l'usine des lampes Zénith. Elle entre dans la Résistance par l'intermédiaire de son amie Marie- Jeanne, plus tard épouse de l'avocat Max Juvénal, qui travaillait avec elle à l'usine. Elle est d'abord agent de liaison dans le réseau de Radio Patrie, puis rejoint les MUR et à la

35. *Le Mémorial d'Aix*, 27 mars 1942.

36. AC Aix, série K2-50, cité par Marie Louise ALLEGRE-PROVENÇAL, *Le Choix des administrateurs locaux par la population aixoise de 1870 à 1970*, Thèse de droit, Aix-en-Provence, 1981, t. 1, p. 395.

37. Entretien d'Yvette Impens, 21 juin 2001.

38. Avocat au barreau d'Aix, Maître Juvénal était, avant la guerre, conseiller d'arrondissement, équivalent de conseiller général actuel.

39. Entretien avec Yvette Impens, *op. cit.*

fin de l'année 1942 : « Je faisais l'extérieur, j'étais chargée des contacts avec les villages autour d'Aix, la Ciotat, Martigues, et avec d'autres réseaux, notamment le réseau Jean-Marie Buckmaster. Pour mes liaisons, je ne connaissais que mes chefs, et je ne parlais de rien dans ma famille. J'ai assuré des transports d'explosifs, de détonateurs et de ravitaillement, ainsi que des renseignements transmis à Londres. En juin 1944, lorsque les réseaux de la résistance ont été démantelés, j'ai repris contact avec des chefs de la résistance poursuivis par la Gestapo à Aix, et je leur ai permis de remplir leur mission avec succès.⁴⁰ » Elle est élevée au grade d'adjudant dans les MUR, et recevra la Croix de guerre avec l'étoile de bronze.

J.M. Claverie, qui cite plus longuement Yvette Impens et Andrée Gravette dans l'ouvrage qu'il a consacré à la Résistance en pays d'Aix⁴¹, y évoque plusieurs autres femmes résistantes : Laurence Imperato dont il rappelle le courage de pourvoyeuse d'armes, Mona Santucci et Alice Semandi qui étaient agents de renseignement et agents de liaison. Il évoque aussi Jeanne Lazard, Augusta Granon, Adrienne Morinelli, toutes trois responsables du Mouvement des Femmes Résistantes, et Raymonde Abel, chef du groupe sanitaire des FTPF du pays d'Aix⁴². D'autres noms de résistantes d'Aix nous ont cités par nos informatrices, notamment ceux Jane de Boissoudy, de Mademoiselle Bouteille, de Josette Gallad et de Ninette Mouton.

Après la Libération, plusieurs femmes, et notamment des résistantes, sont appelées à des responsabilités municipales. Les premières sont Jeanne Lazard des FTPF et Marie-Thérèse Lansac, avocate et ancienne présidente de l'UFSF. Elles sont toutes deux nommées à la Délégation municipale provisoire mise en place d'août 1944 jusqu'aux élections municipales de 1945. À ces premières élections d'après-guerre pour lesquelles les femmes sont dorénavant électrices et éligibles, trois résistantes sont élues à Aix : Marie Durban, Jeanne Lazard et Madeleine Malacrida. Quelques années plus tard, en 1953, la résistante marseillaise Mireille Dumont est élue conseillère municipale à Aix, à la tête d'une liste d'Union Ouvrière proche du PCF⁴³.

LES NOUVELLES ASSOCIATIONS DE 1950 À 1970

Les anciennes associations de suffragettes n'ont plus de raisons d'être et de nouvelles associations féminines voient le jour à Aix. Nous en avons suivi

40. *Idem.*

41. Jean Maurice CLAVERIE, *La Résistance notre combat, Les Francs Tireurs Partisans Français du Pays d'Aix*, Gardanne, Au seuil de la vie / l'Envol, 1991, p. 165-166.

42. Jean Maurice CLAVERIE, *op. cit.*, p. 321-324.

43. Voir Robert MENCHERINI, « Dumont Mireille », dans *Marseillaises 26 siècles d'histoire*, *op. cit.*, p. 96.

quatre: l'UFCS fondée à Aix en 1950, l'AFFDU et le Mouvement Jeunes Femmes fondées en 1960, et le Mouvement Français pour le Planning Familial en 1966. À l'exception de la section locale de Jeunes Femmes, ces associations existent toujours à Aix.

L'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS), une implantation tardive mais durable

La section locale de l'UFCS a été fondée à Aix au début des années cinquante par Mady Coste, épouse de Jean-Paul Coste, enseignant et historien local que la ville a honoré en donnant son nom à un centre socio-culturel, dans l'avenue qui porte également son nom.

L'UFCS d'Aix a vu le jour un quart de siècle après la naissance de l'association fondée à Paris en 1925 par Andrée Butillard, militante catholique qui avait également participé à la création nationale des Guides de France. Pendant la Seconde guerre mondiale, l'UFCS avait fait partie des associations féminines qui poursuivent leurs actions sous le gouvernement de Vichy. Au lendemain de la guerre, avec près de 70 000 adhérentes, elle est une des plus importantes associations féminines de France. Elle est reconnue d'utilité publique en 1947, et agréée d'éducation populaire en 1959. Mais sa perte d'effectifs a déjà commencé. Au début des années soixante, avec 6 000 adhérentes sur l'ensemble de la France, l'UFCS reste néanmoins parmi les principales associations féminines françaises dont elle est aujourd'hui la doyenne.

Ses objectifs sont de « grouper de façon permanente les personnes qui s'attachent à étudier en commun les problèmes sociaux, civiques, culturels, familiaux et économiques, notamment ceux qui concernent les consommateurs et les usagers⁴⁴ ». L'UFCS publie une revue nationale, *Dialoguer*. La création de comités locaux de l'UFCS est faite par délibération du conseil d'administration, approuvée par l'assemblée générale et notifiée au préfet. Le but de ces comités locaux est d'intéresser le plus grand nombre de femmes à la vie sociale et civique sur le plan municipal, départemental et national. La création d'une délégation à Aix ne nécessite donc pas la déclaration de nouveaux statuts.

Celles qui ont créé la délégation de l'UFCS à Aix au début des années cinquante sont aujourd'hui décédées. Les plus anciennes informations que nous avons pu recueillir à ce jour sur l'UFCS d'Aix sont plus tardives. Elles concernent les années 70 et 80 durant lesquelles la déléguée locale est Bernadette Chausserie-Laprée et sa secrétaire Hélène Benedetti. Monique Flory, Lucienne Raymond⁴⁵ et Catherine Fraissinet font également partie de la section locale à ce moment-là. Une réunion générale de l'UFCS, ouverte

44. Archives de l'UFCS d'Aix (communiquées par Luce Bontron, actuelle déléguée locale) : Statuts imprimés.

45. Lucienne Raymond est par ailleurs Présidente de l'Association des Anciennes Demeures d'Aix.

aux adhérentes et aux sympathisantes, se tient de manière régulière, le quatrième mardi du mois. D'autres réunions de travail sont consacrées à des sujets variés et une des équipes aixoises travaille sur l'urbanisme local confronté à une augmentation très importante de la population de la ville ainsi que le souligne un de leurs tracts: « Pour les femmes qui pensent que le développement de notre ville, passée de 30 000 habitants en 1954, à 100 000 aujourd'hui, entraîne nécessairement des problèmes d'habitat, d'équipements collectifs, de circulation, d'espaces verts, problèmes qu'elles voudraient mieux comprendre à partir de l'étude sur leur propre quartier et d'études sur les aires de jeu⁴⁶. ».

Mouvement d'éducation permanente, l'UFCS organise aussi des rencontres et des journées de formation civique ouvertes à toutes. Elle propose des rencontres sur l'actualité locale, nationale et internationale et sur les médias en collaboration avec la Bibliothèque pour tous d'Encagnagne. Dans ce nouveau quartier d'Aix, elle tient une permanence au local des Associations, rue Blaise Cendrars. Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt qui furent les plus fastes de l'UFCS à Aix, la section compte près d'une centaine d'adhérentes.

Les premières années de L'AFDU (1960 à 1971) et la présidence de Christiane Souriau

La section aixoise de l'AFDU, l'Association des Françaises Diplômées d'Université, a été créée en 1960. Elle a été présidée en 1968 par Christiane Souriau qui en a démissionné en 1971. Après sa démission, le groupe s'est momentanément dissous, mais il a repris une quinzaine d'années plus tard, et existe toujours.

L'AFDU a été officiellement créée à Paris en 1924, par le rapprochement d'anciennes élèves de l'École Normale de Sèvres, de la Sorbonne et du Collège Sévigné⁴⁷. Pendant la Seconde guerre mondiale, l'AFDU a du mal à continuer à fonctionner. Son siège national à Paris, le Reid Hall, est réquisitionné pour abriter l'École Normale Supérieure de Jeunes filles de Sèvres (dirigée par Eugénie Cotton) et certains de ses groupes excluent de leur rang des femmes pour leur race ou pour leur religion. Au lendemain de la guerre, l'association compte un millier de membres. Elle est reconnue d'utilité publique en 1962. Bien qu'ayant dans ses rangs de nombreuses enseignantes, elle n'a pas vu venir la crise de 1968, et les années qui suivent sont des années de crise interne et de baisse d'effectifs. Un nouveau tournant est pris après « l'Année internationale de la femme » de 1975 à laquelle l'AFDU participe activement. Elle organise la même année un premier colloque scientifique à Paris, le séminaire Currier,

46. Tract de l'UFCS d'Aix, sans date, entre 1975 et 1980, sous la délégation locale de Bernadette Chausserie-Laprée

47. Pour l'histoire générale de l'association, voir *Soixante quinze ans d'histoire de l'AFDU vos de Paris 1920-1995*, par le groupe Histoire et perspectives, Paris, 1997.

qui devient ensuite annuel. En 1977, l'intitulé de l'association qui prend un F de plus, devient l'AFFDU, l'Association Française des Femmes Diplômées d'Université, pouvant ainsi accueillir des étrangères résidant en France.

Le premier groupe aixois de l'AFDU est constitué en 1960 par Madame Guyotat qui recueille une dizaine inscriptions, la plupart émanant d'enseignantes. Après quelques réunions, Madame Tessier, psychologue, prend la responsabilité du groupe. Suzanne Estève bibliothécaire, puis conservateur de la Méjanas, en est la secrétaire et Line Hauser, professeur d'espagnol, la trésorière. Par l'intermédiaire de Suzanne Estève, des bulletins de l'AFDU peuvent être consultés à une permanence tenue le matin à la bibliothèque Méjanas. L'ensemble du groupe se retrouve mensuellement pour partager un déjeuner au restaurant de la Tartane. Les années suivantes, les rapports de l'AFDU d'Aix font état d'une vingtaine de membres. Outre ceux déjà cités, ces rapports nomment Mesdemoiselles Bourrette et Gay, enseignantes au lycée de garçons; Madame Breton, juriste et écrivain; Madame Dupin, lectrice de russe; Madame Meynaud, assistante d'italien... De même, ils signalent les mutations de Madame Barret et de Mademoiselle Quentin nommées à Bibliothèque nationale à Paris et celle de Mademoiselle Nais, nommée maître de conférences à Nancy⁴⁸. En l'absence de local, des réunions mensuelles se font chez l'une ou chez l'autre, notamment pour des conférences, telle celle donnée par Mademoiselle Saenger sur son « Expérience moscovite ».

En 1967, c'est Christiane Souriau, Ingénieur au CNRS, documentaliste au Centre de recherches sur l'Afrique Méditerranéenne, qui signe le rapport d'activité du groupe aixois dont elle est vice-présidente et Line Hauser présidente. Le groupe est également ouvert aux non adhérentes et réunit environ une quarantaine de personnes pour certaines de ses activités. À l'intérieur du groupe, Christiane Souriau constate deux orientations divergentes: « D'un côté, il y a les femmes dynamiques qui cherchent à aborder les problèmes de leur condition ou du monde au sein de l'association; de l'autre, il y a les femmes lasses qui voudraient avant tout les oublier. Cette situation entraîne fatalement des défections des deux côtés, et n'attire pas les jeunes étudiantes – qui lorsqu'on les voit sont d'ailleurs passives⁴⁹. » Elle souligne aussi que de jeunes mamans ne peuvent se joindre à elles, à cause du souci des enfants ou de l'éloignement et que c'est « un problème lamentable et ces jeunes femmes l'endurent avec une fausse résignation⁵⁰. » Au cours de son mandat à l'AFDU, Christiane Souriau organise, chez elle, avec le soutien de la directrice du lycée Cézanne, des rencontres avec des élèves filles de terminale, notamment sur le thème la femme au travail. En 1970, elle demande (vainement) à la direction nationale de l'AFDU d'être envoyée comme déléguée du mouvement

48. Rapports des groupes régionaux pour l'année 1960 et 1961, photocopies communiquées par Isabelle Vassas, la présidente actuelle de la section aixoise de l'AFFDU.

49. Rapport d'activité de la section d'Aix-en-Provence de l'AFDU pour l'année 1967, signé par Christiane Souriau.

50. *Idem*.

aux États généraux de la femme organisés par le journal *Elle*. Après deux années à la tête du groupe aixois de l'AFDU, le 6 mars 1971, elle adresse sa démission à sa présidente nationale, Mademoiselle Cordier, en constatant l'échec de son activité, tout au moins dans les domaines qui lui tiennent le plus à cœur et qui sont la réflexion et l'action féminines : « Je suis, écrit-elle, fondamentalement plutôt femme que diplômée et veux me mettre au service de la masse féminine brimée, la formation privilégiée que j'ai reçue. L'heure est venue à mon sens pour que les femmes donnent une priorité absolue aux problèmes de base de la condition féminine et pour qu'elles se remettent à militer au sein de la société dont elles vivent⁵¹. »

Quelques mois après la démission de Christiane Souriau, la section aixoise de l'AFDU est dissoute. Elle rejoint pour sa part un petit groupe d'universitaires réunies autour d'Yvonne Kniebiehler, groupe qui donnera naissance au CEFUP, le Centre d'Études Féminines de l'Université de Provence, qui organisera des cours à la Faculté de lettres d'Aix à partir de 1973.

Jeunes Femmes : un tremplin associatif

Un groupe Jeunes Femmes a commencé ses activités à Aix en au début des années 1960, sous la responsabilité de Jeanne Mazel qui l'a animé pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'elle quitte la ville. Le groupe a ensuite continué quelques années de manière moins régulière, puis a disparu en tant que tel, après que la majorité de ses membres se soit engagée dans d'autres associations.

En France, le premier groupe Jeunes Femmes est né en 1946 dans la région parisienne, autour de Suzette Duflo, dans la mouvance des mouvements de jeunesse protestants. En 1947, plusieurs groupes Jeunes Femmes organisent un premier colloque commun à Marly, autour de la condition féminine. Les colloques suivants vont réunir jusqu'à 700 participants. Sa revue, *Jeunes Femmes*, commence à paraître en 1952. Tandis que le mouvement lui-même reste un lieu de réflexion et de formation, nombre de ses adhérentes s'engagent plus directement dans des actions en faveur des femmes, notamment pour la contraception, au sein du Mouvement Français pour le Planning Familial. Dix ans après sa naissance, Jeunes Femmes se constitue en association de type 1901 et dépose ses statuts en 1957. En 1969, l'association est agréée par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports au titre de l'éducation permanente. Mais le nombre de ses adhérentes est déjà en diminution : il est passé de 6000 à 2200 en 1973, et il continue à baisser les années suivantes.

⁵¹. AFDU d'Aix : Courrier de Christiane Souriau du 6 mars 1971 à la Présidente nationale de l'AFDU.

Le groupe Jeunes Femmes d'Aix a été le premier créé dans les Bouches-du-Rhône, celui de Marseille l'ayant été plus tard. En 1960, lorsqu'à la demande de Madame Bovet, épouse du pasteur Jean-Jacques Bovet, Jeanne Mazel prend la responsabilité du groupe d'Aix, elle est âgée de 26 ans. Son époux a été nommé sous-préfet à Aix deux ans auparavant et elle a deux petites filles. D'origine catholique par son père, elle a été élevée dans le protestantisme par sa mère. Après des études secondaires perturbées par la guerre, elle suit une formation d'infirmière et exerce cette profession avant son mariage.

Dans le groupe aixois de Jeunes Femmes, elle réunit autour d'elle une vingtaine de membres, la plupart âgées de moins de trente ans. Toutes sont, ou ont été, mariées et ont des enfants, quelques-unes exercent une profession. Marie France Coulet et Mireille Ferrat, que nous avons rencontrées, ont également fait partie de ce groupe où, nous disent-elles, toutes étaient des femmes de forte personnalité qui secouaient les usages. À Aix, elles sont de milieux et de formations mélangés, protestantes et catholiques, certaines universitaires. Parmi elles, il y avait notamment, outre les membres déjà cités, Michèle Boudet, Suzy de Broca, Yvonne Capieu, Liane de Gasquet, Marguerite Guibal, Suzy Hatt, Madeleine Heller, Hélène Humbert (professeur de latin-grec), Olaine Krebs, Michèle Reynes, Melita Taussig et Nicole Wagner. Gabrielle Russier, professeur de lycée à Marseille qui s'est suicidée en prison, a également fait partie quelque temps du groupe Jeunes Femmes d'Aix.⁵² La plupart sont nouvelles venues à Aix, avec un fort potentiel intellectuel, et les plus âgées du groupe se sentent parfois dépassées.

Le groupe d'Aix ne reçoit aucune subvention municipale et ne dispose pas de local. Les réunions, bi-mensuelles, se déroulent chez l'une ou chez l'autre, mais le plus souvent, à la sous-préfecture, chez Jeanne Mazel. À Aix, comme dans les autres groupes, les adhérentes travaillent sur des thèmes généralement proposés dans la revue *Jeunes Femmes*. Mais des thèmes locaux sont également travaillés, comme celui de la nouvelle zone industrielle de Fos-sur-Mer. Les problèmes particuliers des femmes (contraception, avortement...) sont abordés, mais seulement parmi d'autres. L'accent est davantage mis sur la formation personnelle à la prise de parole ou à la conduite de réunions. La préparation des colloques nationaux et régionaux occupe également tous les groupes.

Après le départ de Jeanne Mazel en 1965, Françoise Bietry a pris quelque temps la responsabilité du groupe, puis a du, elle aussi, quitter la ville. Le groupe a perduré quelques années. Il a accueilli de nouvelles adhérentes qui, vingt ans plus tard, se réclament du mouvement. Ainsi, Éliane Bonifacio, Michèle Grac, Geneviève Mathieu, Janine Mollard et Odette Standkevitch, signent leur appartenance à Jeunes Femmes en 1986, dans un article du numéro spécial du BIEF en hommage à Christiane Souriau.

52. Noms cités par Jeanne Mazel et Mireille Ferrat qui sont conscientes d'en avoir oubliés.

Elles y rappellent que, comme tous les autres groupes féminins d'Aix, elles avaient été invitées aux cours du CEFUP: « Préparées par une démarche intellectuelle au sein de notre groupe, nous étions enthousiastes à l'idée d'élargir notre réflexion sur la vie de femme, en rencontrant d'autres femmes, de jeunes étudiantes, mais surtout à l'idée d'entendre un enseignement original à l'égard duquel nous n'avions pas l'intention de rester passives⁵³. »

La passivité ne saurait effectivement être appliquée aux membres du mouvement *Jeunes Femmes* dont l'objectif ultime reste de servir de tremplin pour des engagements individuels et collectifs. Ce fut effectivement le cas pour la plupart des membres du groupe Jeunes Femmes d'Aix. Jeanne Mazel s'est engagée en politique à Marseille où elle a notamment été à l'origine de la création de structures pour les femmes, d'abord le CODIF (Centre d'Orientation et d'Information pour les Femmes) puis le GRAIFF (Groupement Régional pour l'Action et l'Information des Femmes et des Familles)⁵⁴. Mireille Ferrat a, elle, créé l'association aixoise « Information Femmes ». Après la création du Ministère des Droits de la Femme, « Information Femmes » est devenu le Centre d'Information et de Documentation Femmes (CIDF), organisme dont Françoise Bietry a été la présidente. Marie France Coulet, co-fondatrice du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) à Aix, a occupé longtemps des fonctions importantes au sein des équipes nationale et internationale de ce mouvement. Melita Taussig s'est engagée, dès 1973, dans le mouvement de défense des consommateurs, Odette Stankievitch a été à l'origine de la Librairie Féministe d'Aix (aujourd'hui disparue), tandis que Michèle Boudet a milité à Amnesty International et a récemment rejoint le mouvement Attac.

Les débuts du « Planning » (1966-1970)

Des permanences d'accueil et d'information du MFPF ont débuté à Aix-en-Provence en 1966, et se poursuivent toujours, quarante-cinq plus tard. Elles ont été ouvertes quatre ans après celles de Marseille⁵⁵, qui ont elles-mêmes suivi de quelques mois l'ouverture du premier centre du Planning à Grenoble, en 1961.

53. « Comme les autres associations... Jeunes Femmes », *BIEF* (Bulletin d'Information des Études Féminines), n° 19, 1986, numéro spécial, « Hommage à Christiane Souriau », p. 175.

54. Jeanne Mazel, a été élue en 1977 au Conseil Municipal de Marseille sous le mandat de Gaston Defferre. Elle y été chargée jusqu'en 1995 de la Délégation aux Droits des Femmes, à l'Information et à la Consommation. Elle a créé le CODIF en 1974, et l'année suivante, le GRAIF, Groupement Régional pour l'Action et l'Information des Femmes, devenu le GRAIFF après l'adjonction « et des Familles ». Elle a été directrice du GRAIFF jusqu'à sa retraite en 1998, et en est actuellement la Présidente. Elle a bien voulu nous recevoir, pour un premier entretien, seule, le 17 avril 2001, et pour un second entretien, le 23 mai 2001, en compagnie de Mireille Ferrat, qui avait participé avec elle au groupe Jeunes Femmes d'Aix dans les années soixante.

55. Déclaration de la création du Mouvement Français du Planning Familial à Marseille au J.O. du 17 décembre 1962.

Issu de l'association « La Maternité Heureuse » fondée en 1956 autour de la doctoresse Marie-Andrée Lagroua Weil-Hallé, le MFPPF poursuit son objectif d'information et de diffusion de la contraception auprès des femmes, malgré la loi de 1920 qui interdit toute propagande anticonceptionnelle en France. Après l'ouverture du centre de Grenoble qui n'a pas entraîné de réaction de justice, une centaine de centres et de permanences du Planning voient le jour dans toute la France et rassemblent rapidement des centaines de milliers d'adhérents.

C'est dans ce contexte illégal, mais toléré, qu'à Aix, quatre femmes, Madeleine Artaud, Marie-France Coulet, Jacqueline de Pury et Mireille Varenne vont être à l'initiative des permanences du Planning. Leur âge s'échelonne entre 31 et 57 ans, elles sont mariées et mères de famille et n'exercent pas de profession. Toutes quatre ont poursuivi des études secondaires, voire supérieures; deux sont protestantes, l'un épouse de pasteur et l'autre fille de pasteur; les deux autres catholiques. Ce sont elles qui ont pris contact avec différents médecins d'Aix, les docteurs Cabrol, Dubreuil et Ganascia, un groupe du MFPPF ne pouvant fonctionner qu'en collaboration avec des médecins, seuls habilités à prescrire des moyens contraceptifs.

Les premières permanences du Planning d'Aix se tiennent dans les locaux de l'Automobile-Club, rue Frédéric Mistral. Leur protocole, très strict, est le même que celui mis en place dans toutes les autres permanences du Planning en France: toute personne qui veut obtenir des renseignements sur la contraception est tenue de prendre une adhésion au MFPPF. C'est en effet seulement en tant qu'adhérente que les hôtesse peuvent lui fournir le nom d'un médecin recommandé par le Planning. De là, la route est encore longue pour accéder à la contraception: lorsque le médecin lui prescrit un diaphragme et une gelée spermicide, la femme doit revenir à la permanence se faire tamponner ses prescriptions, puis passer commande d'un soi-disant livre en Angleterre en se faisant établir un mandat international. En possession de son diaphragme et de sa gelée, la femme retourne chez le médecin pour qu'il lui explique comment s'en servir. Pour tous ces allers-retours entre la permanence du Planning et le médecin, les premiers bulletins d'adhésion au MFPPF, qui coûtent 20 Francs, comportent cinq volets, et l'aide des hôtesse est indispensable pour les remplir tous.

À Aix, les hôtesse qui ont présidé à la création du Planning se sont cooptées par relation et se sont d'abord formées en échangeant leurs expériences réciproques. Au début, chaque hôtesse est seule, et le public est plutôt celui de femmes de la bourgeoisie et des étudiantes qui ont appris l'existence de la permanence par le bouche-à-oreille. Comme dans les autres permanences du MFPPF, les hôtesse d'Aix se sont aussi formées au contact des femmes qu'elles reçoivent. Si, au début, elles sont tout aussi gênées qu'elles pour aborder le domaine de la sexualité, l'expérience leur donne vite de l'assurance. Elles apprennent aussi à se défendre contre les réactions hostiles et à défendre leurs idées en public. Pour la plupart des femmes du

Planning, hôtesse et clientes, les permanences sont un lieu de liberté de parole exceptionnel qui n'a souvent pas de relais au sein de la famille ou des autres relations sociales. Rapidement, les hôtesse vont également recevoir des formations plus pointues, en participant à des journées de formation nationales et départementales du MFPP, et au contact des médecins qui collaborent avec les groupes. Les médecins auxquels les hôtesse adressent les femmes devaient eux-mêmes être adhérents du MFPP car c'est en même temps en tant que médecins et en tant que membres de l'association qu'ils peuvent prescrire des moyens contraceptifs.

En 1968, alors qu'une loi autorisant de manière très restrictive la prescription et la vente de contraceptifs vient d'être votée (la loi Neuwirth du 28 décembre 1967), le cahier des permanences du Planning d'Aix indique 245 adhésions, 175 demandes de renseignements, et 160 personnes venues en accompagnateurs : soit 580 personnes qui en un an ont poussé la porte du Planning pour s'informer sur la contraception. Après la loi Neuwirth, les actions du MFPP en faveur de la contraception n'ont plus de caractère illégal, mais pour les jeunes filles mineures (la majorité était encore à 21 ans) qui sont assez nombreuses à s'adresser au Planning, le problème persiste. Pendant encore près de quatre ans, jusqu'aux décrets d'application de la loi Neuwirth qui ne paraissent complètement qu'en 1972, la contraception, bien que légalisée, ne sera pratiquement disponible pour les femmes que par l'intermédiaire du MFPP. Dès 1968, on trouve également trace dans les cahiers du Planning d'Aix, de demandes d'intervention pour une information sexuelle auprès des jeunes ainsi que de nombreuses mentions de vente de livres sur l'éducation sexuelle des enfants.

Après la période héroïque des permanences quasi illégales à l'Automobile-Club, le Planning d'Aix est assuré du soutien du sénateur-maire de la ville, Félix Ciccolini qui, en 1970, lui accorde une première subvention. Le groupe peut louer un local qu'il partage, au 18 de la rue Venel, avec une autre association qui s'occupe de migrants. C'est un local sombre et peu accueillant, mais dans lequel le Planning commence à s'institutionnaliser en y proposant trois permanences hebdomadaires. Aux quatre co-fondatrices se sont jointes trois autres hôtesse : Françoise Baucheron de Boissaudy, qui était infirmière et qui exercera à nouveau cette profession plus tard, Josette Bertheas, qui n'est pas restée longtemps au Planning, et Nicole Grand, responsable de l'information des étudiantes, qui sera, quelques années plus tard, une des figures centrales du groupe local du Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (MLAC). La même année 1970, le MFPP contribue à la création d'une consultation publique sur la contraception à l'hôpital d'Aix. Cette consultation, qui était assurée par le Docteur Claudie Dubreuil et par Mireille Varenne, se prolongera par l'engagement du MFPP d'Aix dans le centre de contraception et d'IVG de l'hôpital.

Parallèlement à l'information sur la contraception, les hôtesse du Planning ont bien sûr été sollicitées depuis le début pour des avortements qui étaient interdits en France et pour lesquels elles ne pouvaient donner que des adresses à l'étranger. Mais dès 1973, le bureau national du MFPP s'engage dans la bataille pour la libéralisation de l'avortement, et après quelques hésitations, le groupe d'Aix s'y engage aussi. Mais là commence une autre histoire, celle des mouvements féministes des années soixante-dix qui vont avoir à Aix une riche histoire.

Michèle BITTON